



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FRANCE22

PRÉSIDENTE FRANÇAISE
DU CONSEIL DE L'UNION
EUROPÉENNE

Construire la souveraineté numérique de l'Europe

Bercy, les 7 et 8 février 2022

Mot des ministres

Pour poursuivre la construction européenne et faire face aux grands défis de notre époque, il est indispensable de refonder l'Europe autour de trois grands principes : unité, souveraineté et démocratie. Réaffirmée par le Président de la République française depuis son discours de la Sorbonne en juin 2017, cette refondation constitue le fil rouge de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

La crise sanitaire que nous traversons collectivement depuis mars 2020 a mis en exergue, d'une part, le rôle transverse et essentiel du numérique au sein de nos sociétés, et d'autre part, la dépendance de notre économie à des solutions numériques en très grande partie développées par des acteurs qui ne sont pas européens. Aussi, elle a confirmé que la transition numérique est une véritable révolution qui transforme nos quotidiens, nos économies, nos sociétés tout en posant des défis nouveaux pour notre modèle démocratique, nos intérêts et nos valeurs fondamentales dans le cyberspace.

Afin de renforcer notre souveraineté numérique, l'Union européenne devra s'appuyer sur une stratégie équilibrée fondée sur quatre piliers : innovation, protection, régulation et ouverture. C'est dans cet esprit que s'inscrit la conférence « *Construire la souveraineté numérique de l'Europe* » que nous organisons dans le cadre la présidence française du Conseil de l'Union européenne. Nous avons une opportunité historique à saisir, celle de définir ensemble le monde numérique dans lequel nous voulons que nos concitoyens vivent, que nos entreprises se développent, que nos Etats interagissent. L'Europe dispose des talents, des ressources et des valeurs pour cela et a d'ores et déjà commencé à les mobiliser. Nous souhaitons que cette conférence soit l'occasion d'approfondir notre compréhension de ces enjeux et de donner un coup d'accélérateur à notre mobilisation collective.



Jean-Yves Le Drian,
ministre de l'Europe et
des Affaires étrangères

Jean-Yves LE DRIAN :

J'avais appelé il y a deux ans dans mon discours de Prague de décembre 2019 à construire une véritable souveraineté numérique européenne autour des priorités de cybersécurité, d'innovation, de régulation et de promotion des communs numériques. Aujourd'hui, cette vision prend corps avec les initiatives que nous avons engagées au niveau européen, avec les 27, et que la présidence française du Conseil de l'Union européenne, va accompagner pendant ce premier semestre 2022. La conférence que nous organisons avec mes collègues les 7 et 8 février à Paris sera l'occasion d'évoquer ensemble les moyens d'approfondir notre capacité d'action autonome dans ces différentes dimensions indissociables les unes avec les autres. Elles incarnent une vision et un modèle européens forte d'un internet libre, sûr, neutre et uni, face à des logiques de fragmentation qui risquent aujourd'hui de les fragiliser. Nous sommes déterminés à les défendre et à les concrétiser dans l'intérêt de tous les Européens.



Bruno Le Maire,
ministre de
l'Economie, des
Finances et de la
Relance

Bruno LE MAIRE :

Les géants du numérique nous ont permis des avancées technologiques majeures au service de tous, mais leur situation monopolistique actuelle pose désormais problème. Ces géants influent de manière excessive sur les comportements des consommateurs et sur les modes de diffusion de l'information. Les Etats doivent reprendre la main ! Le numérique n'est pas au-dessus des lois ; il doit être absolument et entièrement régulé par celles-ci. Ces régulations doivent être nationales et européennes. Depuis l'adoption, en 2016, du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Europe s'est progressivement affirmée en tant que puissance normative dans le secteur du numérique, à l'échelle mondiale. Il lui appartient de jouer à nouveau ce rôle, en régulant les grands acteurs du numérique tant du point de vue de leurs pratiques concurrentielles (DMA), que de leurs responsabilités en matière de diffusion de contenus illégaux ou de produits dangereux sur internet (DSA). Cette conférence permettra de souligner que l'Europe a été précurseur en matière de régulation numérique et qu'elle continuera de promouvoir une régulation équilibrée, ni liberticide ni permissive, dans le respect de nos valeurs fondamentales.



Clément Beaune,
secrétaire d'Etat chargé
des Affaires
européennes



Cédric O, secrétaire
d'Etat à la Transition
numérique et aux
Communications
électroniques

Clément BEAUNE :

La conférence doit permettre à l'Europe de renforcer sa position de puissance du numérique, d'y défendre ses valeurs et son modèle. Ces valeurs rejoignent les principes fondateurs de l'internet, aujourd'hui trop souvent remis en cause : la liberté, le pluralisme, l'ouverture. Pour être préservés, ces principes doivent aujourd'hui être régulés. Le sommet des 7 et 8 février permettra ainsi d'approfondir la réflexion sur le fonctionnement de nos démocraties à l'ère du numérique. C'est également dans ce cadre que sera entamée une réflexion collective sur le modèle numérique que la France promeut au niveau international.

Cédric O :

La présidence française du Conseil de l'Union européenne s'inscrit dans un moment historique pour la construction de notre souveraineté numérique. Le premier enjeu pour y parvenir est de disposer en Europe d'acteurs innovants capable de peser sur les règles du jeu mondial. Pour ce faire, le soutien à l'innovation est primordial. La conférence devra ainsi permettre de présenter les premiers résultats de l'initiative « Scale-Up Europe », lancée par le président de la République, et d'évoquer des pistes de travail nouvelles pour positionner l'écosystème de startups européen au premier plan sur la scène internationale, en assurant les conditions d'une concurrence équitable dans le secteur numérique, en mobilisant les financements nécessaires à la croissance des start-ups européennes, en ciblant nos politiques publiques sur les innovations de rupture, et en renforçant l'attractivité de l'Europe pour les talents du monde entier. Mais bien sûr notre agenda de souveraineté numérique repose également sur une série d'actions ambitieuses destinées à mieux protéger nos citoyens et à faire prévaloir nos propres règles et valeurs en ligne, particulièrement face aux géants du numérique. La conférence permettra de les mettre en lumière et de débattre de ces enjeux fondamentaux pour nos économies et nos démocraties.

SOMMAIRE

Mot des ministres	2
Introduction	5
Objectifs de la conférence	7
1. Les quatre piliers de la souveraineté numérique européenne	7
2. Poursuivre la construction de la souveraineté numérique européenne	7
Ordre du jour	9
Liste des intervenants	14

Introduction

La présidence française du Conseil de l'Union européenne

Pour la première fois depuis 14 ans, la France prendra la présidence du Conseil de l'Union européenne (UE) le 1er janvier 2022. Comment fonctionne la présidence du Conseil de l'UE et quel sera le rôle de la France dans ce cadre ?

En quoi consiste la présidence du Conseil de l'Union européenne ?

Une présidence tournante

Chaque État membre assure, par rotation, la présidence du Conseil de l'Union européenne pendant six mois. **Du 1^{er} janvier au 30 juin 2022, c'est la France qui présidera le Conseil de l'UE.** La présidence du Conseil organise les réunions, élabore des compromis, rend des conclusions et veille à la cohérence et à la continuité du processus de décision. Elle veille à une bonne coopération entre tous les États membres et assure les relations du Conseil avec les institutions européennes, notamment la Commission et le Parlement européen.

Qu'est-ce que le Conseil de l'Union européenne ?

Le Conseil de l'Union européenne, qu'on appelle aussi « Conseil des ministres de l'Union européenne » ou « Conseil », réunit les ministres des États membres de l'Union européenne par domaine d'activité. Il est, avec le Parlement européen, le co-législateur de l'Union européenne.

Concrètement, les ministres présideront dix domaines d'activité ou formations du Conseil de l'UE : affaires générales ; affaires économiques et financières ; justice et affaires intérieures ; emploi, politique sociale, santé et consommateurs ; compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace) ; transport, télécommunications et énergie ; agriculture et pêche ; environnement ; éducation, jeunesse, culture et sport ; commerce. Par exception, le Conseil des affaires étrangères est présidé par le Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, actuellement Josep Borrell.

Le Conseil détient également des compétences en matière budgétaire : il arrête et modifie le budget européen avec le Parlement. Enfin, le Conseil adopte certaines décisions, ainsi que des recommandations non contraignantes, conclut les accords internationaux de l'Union et nomme les membres de certaines institutions (Cour des comptes, Comité économique et social européen, Comité des régions). Les délibérations et les votes du Conseil sur des actes législatifs sont publics.

Dans quel cadre s'inscrit la présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) ?

La PFUE s'inscrit dans la continuité des orientations fixées par le Président de la République dans son discours pour une Europe souveraine, unie et démocratique prononcé le 26 septembre 2017 à La Sorbonne. Depuis quatre ans, le Président de la République et le Gouvernement travaillent à construire une souveraineté européenne réelle, c'est-à-dire la capacité de l'Europe à exister dans le monde actuel pour y défendre nos valeurs et nos intérêts. La présidence française du Conseil de l'Union européenne prolongera ce travail pour une Europe plus solidaire, plus souveraine et plus démocratique.

La PFUE répond aux attentes des citoyens, qui les ont exprimées lors de débats citoyens organisés en septembre au sein des 18 régions françaises dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Ce projet, proposé par la France en 2019, a ouvert un nouvel espace de débat avec les citoyens européens. La contribution finale de ces panels citoyens a été remise au Gouvernement à l'automne. Les recommandations formulées par les citoyens, en France et en Europe, nourrissent les priorités de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

La PFUE s'articule avec le programme du « trio » des présidences, dans lequel la France inscrit son action. Ce système, qui existe depuis 2009, permet de fixer des objectifs à long terme et de définir les grands thèmes qui seront traités pendant une période de 18 mois. Après la présidence slovène, la France entamera un nouveau cycle et travaillera en trio avec la République tchèque au second semestre 2022 et la Suède au premier semestre 2023.

Près de 400 événements

Au total, près de 400 événements prévus en France et au sein de l'UE rythmeront la présidence : des réunions politiques, une programmation culturelle et des événements citoyens ouverts à toutes et à tous.

➔ Retrouvez toutes les informations sur la présidence française du Conseil de l'Union européenne sur le site officiel et les réseaux sociaux de la présidence :

- Site internet: www.europe2022.fr

- [Facebook](#)

- [Instagram](#)

- [LinkedIn](#)

- [Twitter](#)

- [Youtube](#)

- [Flickr](#)

Le Conseil de l'UE ne doit pas être confondu avec :

- **le Conseil européen** qui réunit les chefs d'État et de gouvernement des États membres et définit les orientations et les priorités politiques générales de l'Union européenne. Son président actuel est Charles Michel.
- **le Conseil de l'Europe**, qui est une organisation intergouvernementale constituée de 47 États membres. Créée en 1949, elle a vocation à promouvoir le développement des droits de l'Homme, la démocratie et l'État de droit. Son siège est à Strasbourg et sa secrétaire générale est Marija Pejčinović Burić.

Plus d'informations :

- www.touteurope.eu

- www.consilium.europa.eu/fr/council-eu/

Objectifs de la conférence

La conférence « Construire la souveraineté numérique de l'Europe » a pour vocation de faire l'état des lieux des avancées obtenues ces dernières années et d'impulser une réflexion et une dynamique sur la poursuite la construction de la souveraineté numérique européenne.

La conférence mettra en avant **la capacité de l'Union européenne à maîtriser son destin à l'ère du numérique**, notamment de pouvoir défendre ses intérêts économiques, ses valeurs et garantir son autonomie.

1. Les quatre piliers de la souveraineté numérique européenne

La conférence s'articule autour de quatre piliers:

- (i) **L'Union européenne, puissance protectrice**, passe par le renforcement de la sécurité des citoyens, des services publics et des entreprises dans le cyberspace et l'établissement d'une stratégie industrielle des données résistante aux lois extraterritoriales ;
- (ii) **L'Union européenne, puissance normative, au service de la promotion des valeurs fondamentales**, soutient le renforcement des institutions démocratiques, promeut le rétablissement de règles du jeu équitables pour les entreprises sur le marché unique numérique et propose un socle nouveau de réglementations afin de mieux responsabiliser les acteurs du numérique ;
- (iii) **L'Union européenne, puissance d'innovation**, est attractive pour les investisseurs étrangers et pour les talents étrangers et garantit les conditions pour l'émergence d'entreprises technologiques de rang mondial ;
- (iv) **L'Union européenne, puissance d'ouverture**, favorise les standards libres et ouverts, soutient la création d'infrastructures logicielles et matérielles, ouvertes et partagées en tant que communs numériques mondiaux, et y contribue d'un point de vue technologique et financier.

2. Poursuivre la construction de la souveraineté numérique européenne

La première journée de la conférence abordera les quatre piliers de la souveraineté numérique.

7 février, 09h30 - 13h00 | *Protection et Ouverture*

Alors qu'un volume croissant de ressources numériques (logiciels, données ; infrastructures matérielles ; etc.) est progressivement proposé ou capté par des acteurs non européens, la conférence mettra en avant les communs numériques, infrastructures non-rivales et non-exclusives, qui représentent une alternative technologique face à des acteurs souvent monopolistiques.

Face à la multiplication des menaces dans le cyberspace, la conférence s'interroge sur l'émergence d'un modèle européen de cyber-sécurité, à travers des initiatives législatives européennes (révision de la directive sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information), les mécanismes de solidarité accrue entre les États membres, et le renforcement d'un tissu industriel (GAIA-X ; cloud de confiance ; schéma de certification européen de l'Agence Européenne de cyber-sécurité - ENISA). Ce tissu industriel, singulièrement dans le secteur du Cloud, est confronté à la multiplication de dispositions extraterritoriales qui menacent la sécurité et l'intégrité des données personnelles des citoyens et des entreprises européens.

7 février, 14h00 - 18h30 | *Régulation et Innovation*

Alors que la révolution numérique soulève des enjeux pour le fonctionnement de nos institutions démocratiques, ainsi que pour la sécurité des citoyens et des consommateurs européens, la conférence abordera les initiatives de la Commission européenne visant à mieux protéger les journalistes et la liberté d'expression en ligne (Plan d'Action pour la Démocratie) et à responsabiliser davantage les services numériques (projet de législation sur les services numériques) avec pour objectif de garantir que ce qui est illégal hors ligne doit aussi l'être en ligne.

Enfin, en bénéficiant d'effets de réseaux et de nouveaux outils technologiques, les plateformes ont acquis un important pouvoir de marché, conduisant à une concentration du marché autour d'un nombre très réduit d'acteurs. La conférence évoquera dans ce cadre le projet de législation sur les marchés numériques (DMA) qui vise à favoriser l'innovation et à interdire les pratiques déloyales des plateformes qui contrôlent l'accès aux marchés numériques.

8 février, 14h00 – 18h45 | Scale Up Europe

La seconde journée de la conférence sera consacrée à l'initiative « **Scale-Up Europe** », lancée en mars 2021 en lien avec la Commission européenne et réunissant un groupe de 200 fondateurs de start-up et de scale-up, investisseurs, chercheurs, grands groupes et, avec l'objectif ambitieux de créer plus de 10 entreprises technologies valorisées à plus de 100 Md€ au sein de l'Union européenne avant 2030. Il s'agit désormais d'amplifier cet essor et de positionner l'écosystème de startups européen au premier rang sur la scène internationale en activant l'ensemble des leviers financiers et des politiques publiques.

Trois leviers sont identifiés pour y parvenir :

- **Faire émerger des entreprises européennes d'innovation de rupture de rang mondial**, en s'appuyant sur le Conseil européen de l'innovation (EIC), nouvellement créé et disposant d'un budget de 10 Mds €, pour cibler les innovations de rupture.
- **Faire de l'Europe la terre des talents technologiques**. L'accès aux compétences clés est un déterminant majeur de la croissance de l'écosystème technologique européen. La conférence posera la question du renforcement de la coopération européenne en matière de délivrance des visas. Elle discutera les leviers d'amélioration de la visibilité des dispositifs d'attractivité des talents, afin de soutenir l'hyper-croissance des startups européennes.
- **Financer les derniers stades de développement des scale-ups pour appuyer l'émergence des entreprises de rang mondial de demain et les arrimer à l'Europe**. En raison de leur taille modeste, les fonds européens de capital-risque ne sont aujourd'hui pas toujours capables de financer les tickets d'investissement les plus élevés. La conférence analysera les politiques publiques permettant aux startups et scale-ups de renouer avec des mécanismes de financement européens (introduction en bourse ; fonds de fonds ; etc.).

Ordre du jour (prévisionnel)

7

FÉV.

Animation de la conférence : **Alex TAYLOR**, journaliste

9:30 – 10:00
Ouverture

Cérémonie d'ouverture

Mot d'accueil d'**Alex TAYLOR**

Jean-Yves LE DRIAN, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

Bruno LE MAIRE, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance

10:00 – 11:00
Session 1

**Une souveraineté ouverte : les communs numériques,
une condition de l'innovation en Europe**

TABLE-RONDE :

Mélanie DULONG DE ROSNAY, directrice du Centre Internet et Société du CNRS

Roberto DI COSMO, directeur général de Software Heritage

Daniela KLUCKERT, Secrétaire d'état aux relations parlementaires d'Allemagne

Bruno SPORTISSE, directeur général de l'INRIA

Véronique TORNER, administratrice de Numeum, présidente d'alter way,
a Smile Group company

Alexandre ZAPOLSKY, président directeur général de LINAGORA.

Modératrice : Elsa TRUJILLO, adjointe de l'Ambassadeur pour le numérique

11:00 – 12:00
Session 2

**Une souveraineté qui protège : construire une réponse industrielle
pour le stockage de données en Europe**

KEYNOTE :

Didier REYNDERS, commissaire européen à la justice (vidéo)

TABLE-RONDE :

Francesco BONFIGLIO, président directeur général de GAIA-X

Marie-Laure DENIS, présidente de la Commission Nationale
de l'Informatique et des Libertés (CNIL)

Miapetra KUMPULA-NATRI, députée européenne, membre
de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (ITRE)

Juhan LEPASSAAR, directeur général de l'Agence européenne
chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)

Michel PAULIN, directeur général d'OVHcloud

Modératrice : Marjorie PAILLON, journaliste à France 24

12:00 – 12:55 **Une souveraineté qui protège : créer un modèle européen de cyber-sécurité pour les citoyens et les entreprises**
Session 3

TABLE-RONDE :

Joanneke BALFOORT, directrice de la politique de sécurité et de défense du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) ;

Bart GROOTHUIS, député européen, membre de la commission ITRE, rapporteur sur la révision de la directive sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information (NIS)

Elena POINCET, présidente directrice générale de Tehtris

Guillaume POUPARD, président général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)

Marietje SCHAAKE, professeure à l'université de Stanford

Modératrice : Karine BANNELIER, maître de conférences à l'Université de Grenoble-Alpes

13:00 – 14:15 **Pause déjeuner**

14:15 – 15:30 **Une souveraineté qui respecte nos valeurs : mieux protéger les institutions démocratiques à l'ère numérique**
Session 4

KEYNOTES :

Vera JOUROVA, vice-présidente de la Commission européenne, chargée des Valeurs et de la transparence

Clément BEAUNE, secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes.

TABLE-RONDE :

Christophe DELOIRE, président du Forum sur l'Information et Démocratie et Secrétaire Général de Reporters sans frontières

Camille FRANCOIS, *felllow* au Berkman Klein Center, université d'Harvard

Karim IBOURKI, président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de Belgique et président du Groupe des régulateurs européens des services de médias audiovisuels (ERGA)

Leïla MÖRCH, chercheuse au Content Policy & Society Lab de l'université de Stanford

Modératrice : Françoise MERCADAL-DELASALLES, vice-présidente du Conseil national du numérique

15:30 – 15:45 **Pause café**

15:50 – 16:05 **Keynote de Shoshana ZUBOFF**, professeure émérite à la Harvard Business School, auteure de *L'âge du Capitalisme de surveillance*

16:15 – 17:25 **Une souveraineté qui respecte nos valeurs : mieux réguler et mieux responsabiliser les services numériques en Europe**
Session 5

TABLE-RONDE :

Carme ARTIGAS, secrétaire d'Etat espagnole chargée du numérique et de l'intelligence artificielle

Vittorio COLAO, ministre italien de l'innovation technologique et de la transition numérique

Sandro GOZI, député européen, membre de la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs (IMCO)

Fanny HIDVEGI, directrice Europe d'Access Now

Thibaud HUG DE LARAUZE, président directeur général de BackMarket

*Modératrice : Joëlle TOLEDANO, professeure des universités,
membre du Conseil National du Numérique*

17:25 – 18:25
Session 6

Une souveraineté au service d'une Europe innovante : rétablir des règles du jeu équitables sur les marchés numériques

TABLE-RONDE :

Meghan DIMUZIO, directrice générale de Coalition for AppFairness

Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la transition numérique et des communications électroniques;

Maya NOEL, directrice générale de France Digitale

Brad SMITH, président de Microsoft.

Andreas SCHWAB, député européen, membre de la commission IMCO rapporteur sur la législation sur les marchés numériques

Margrethe VESTAGER, vice-présidente de la Commission européenne pour une Europe adaptée à l'ère numérique, commissaire à la concurrence

Modérateur : Jacques CREMER, professeur à la Toulouse School of Economics

18:25 – 18:30 **Mot de clôture d'Alex TAYLOR**

14:00 – 14:15
Ouverture

Discours d'ouverture

Mot d'ouverture d'Alex TAYLOR

Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques

14:15 – 15:10
Session 1

Scale Up Europe : l'Union européenne, une puissance en soutien des innovations de rupture

KEYNOTE :

Mariya GABRIEL, commissaire européenne en charge de l'Innovation, de la Recherche, de la Culture, de l'Education et de la Jeunesse ;

TABLE RONDE :

Giorgio ANANIA, président directeur général d'Aledia ;

Josef ASCHBACHER, directeur général de l'Agence spatiale européenne ;

Francesca BRIA, présidente du fonds national pour l'innovation ;

Mark FERGUSON, conseiller scientifique en chef du gouvernement irlandais, fondateur de Renovo, président du conseil consultatif du Conseil Européen de l'Innovation (CEI) ;

Ana MAIQUES, présidente directrice générale de Neuroelectronics, membre du conseil consultatif du board du CEI ;

Georges-Olivier REYMOND, président directeur général de Pasqal.

Modératrice : Larissa Holzki, journaliste spécialisée dans la tech au Handelsblatt.

15:20 – 16:15
Session 2

Scale Up Europe : faire de l'Union européenne la terre des talents de demain

KEYNOTE :

Pascal CAGNI, président de Business France

TABLE RONDE :

Eléonore CRESPO, co-fondatrice de Pigment

Eve PEETERSON, startup Estonia / European Startup Network

Hanno RENNERT, co-fondateur et président directeur général de Personio

Constantijn VAN ORANJE, Techleap / European Startup Network

Roxanne VARZA, directrice de la Station F

Modératrice : Clara Chappaz, directrice de la French Tech

16:20 – 17:20
Session 3

Scale Up Europe : mieux financer les écosystèmes d'innovation européens pour faire émerger des entreprises de rang mondial

TABLE RONDE :

Stéphane BOUJNAH, président directeur général d'Euronext

Nicolas DUFOURCQ, directeur général de Bpifrance

Alain GODARD, directeur général du FEI

Rolf KJÆRGAARD, président directeur général de Vaekstfonden (en cours de confirmation)

Rafaèle TORDJMAN, fondatrice et PDG de Jeito Capital

Pieter VAN DER DOES, président directeur général d'Adyen

Stéphanie YON-COURTIN, députée européenne

Modératrice : Charlie Perreau, journaliste aux Echos

17h20 – 18h00 **Annnonce de l'initiative pan-européenne pour le financement des écosystèmes d'innovation** avec la participation exceptionnelle de **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, des ministres des États membres participant, et de **Werner Hoyer**, président de la Banque d'Investissement Européenne (BEI)

18h00 – 18h20 **Discours de clôture**
Thierry BRETON, commissaire européen au marché intérieur (vidéo)
Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques

Liste des intervenants

- **Giorgio ANANIA**, président directeur général d'Aledia ;
- **Carme ARTIGAS**, secrétaire d'Etat espagnole chargée du numérique et de l'intelligence artificielle
- **Josef ASCHBACHER**, directeur général de l'ESA ;
- **Joanneke BALFOORT**, directrice de la politique de sécurité et de défense du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) ;
- **Karine BANNELIER**, maître de conférences à l'Université de Grenoble-Alpes
- **Clément BEAUNE**, secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes.
- **Francesco BONFIGLIO**, président directeur général de GAIA-X
- **Stéphane BOUJNAH**, président directeur général d'Euronext
- **Thierry BRETON**, commissaire européen au marché intérieur
- **Francesca BRIA**, présidente du fonds national pour l'innovation ;
- **Pascal CAGNI**, président de Business France
- **Clara Chappaz**, directrice de la French Tech
- **Vittorio COLAO**, ministre italien de l'innovation technologique et de la transition numérique
- **Jacques CREMER**, professeur à la Toulouse School of Economics
- **Eléonore CRESPO**, co-fondatrice de Pigment
- **Christophe DELOIRE**, président du Forum sur l'Information et Démocratie et Secrétaire Général de Reporters sans frontières
- **Marie-Laure DENIS**, présidente de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)
- **Roberto DI COSMO**, directeur général de Software Heritage
- **Meghan DIMUZIO**, directrice générale de Coalition for AppFairness
- **Nicolas DUFOURCQ**, directeur général de Bpifrance
- **Mélanie DULONG DE ROSNAY**, directrice du Centre Internet et Société du CNRS
- **Mark FERGUSON**, conseiller scientifique en chef du gouvernement irlandais, fondateur de Renovo, président du conseil consultatif du CEI ;
- **Camille FRANCOIS**, fellow au Berkman Klein Center, université d'Harvard
- **Mariya GABRIEL**, commissaire européenne en charge de l'Innovation, de la Recherche, de la Culture, de l'Education et de la Jeunesse ;
- **Alain GODARD**, directeur général du FEI
- **Sandro GOZI**, député européen, membre de la commission IMCO
- **Bart GROOTHUIS**, député européen, membre de la commission ITRE, rapporteur sur la révision de la directive NIS
- **Fanny HIDVEGI**, directrice Europe d'Access Now
- **Larissa Holzki**, journaliste spécialisée dans la tech au Handelsblatt.
- **Werner HOYER**, président de la Banque européenne d'investissement
- **Thibaud HUG DE LARAUZE**, président directeur général de BackMarket
- **Karim IBOURKI**, président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de Belgique et président du Groupe des régulateurs européens des services de médias audiovisuels (ERGA)
- **Vera JOUROVA**, vice-présidente de la Commission européenne, chargée des Valeurs et de la transparence

- **Rolf KJÆRGAARD**, président directeur général de Vaekstfonden
- **Daniela KLUCKERT**, secrétaire d'état aux relations parlementaires d'Allemagne
- **Miapetra KUMPULA-NATRI**, députée européenne, membre de la commission ITRE
- **Jean-Yves LE DRIAN**, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
- **Bruno LE MAIRE**, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance
- **Juhan LEPASSAAR**, directeur général de l'Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)
- **Christian LINDNER**, ministre fédéral des finances de la République d'Allemagne
- **Ana MAIQUES**, présidente directrice générale de Neuroelectronics, membre du conseil consultatif du CEI board ;
- **Françoise MERCADAL-DELASALLES**, vice-présidente du Conseil national du numérique
- **Leïla MÖRCH**, chercheuse au Content Policy & Society Lab de l'université de Stanford
- **Maya NOEL**, directrice générale de France Digitale
- **Cédric O**, secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques
- **Marjorie PAILLON**, journaliste à France 24
- **Michel PAULIN**, directeur général d'OVHcloud
- **Eve PEETERSON**, startup Estonia / European Startup Network
- **Charlie Perreau**, journaliste aux Echos
- **Elena POINCET**, présidente directrice générale de Tehtris
- **Guillaume POUPARD**, président général de l'ANSSI
- **Hanno RENNER**, co-fondateur et président directeur général de Personio
- **Georges-Olivier REYMOND**, président directeur général de Pasqal.
- **Didier REYNDERS**, commissaire européen à la justice
- **Marietje SCHAAKE**, professeure à l'université de Stanford
- **Brad SMITH**, président de Microsoft.
- **Bruno SPORTISSE**, directeur général de l'INRIA
- **Andreas SCHWAB**, député européen, membre de la commission IMCO rapporteur sur la législation sur les marchés numériques
- **Joëlle TOLEDANO**, professeure des universités, membre du Conseil National du Numérique
- **Rafaële TORDJMAN**, fondatrice et PDG de Jeito Capital
- **Véronique TORNER**, administratrice de Numeum, présidente d'alter way, a Smile Group company
- **Elsa TRUJILLO**, adjointe de l'Ambassadeur pour le numérique, ex-Politico
- **Pieter VAN DER DOES**, président directeur général d'Adyen
- **Constantijn VAN ORANJE**, Techleaps / 'European Startup Network
- **Roxanne VARZA**, directrice de la Station F
- **Margrethe VESTAGER**, vice-présidente de la Commission européenne pour une Europe adaptée à l'ère numérique, commissaire à la concurrence
- **Stéphanie YON-COURTIN**, députée européenne
- **Alexandre ZAPOLSKY**, président directeur général de LINAGORA.
- **Shoshana ZUBOFF**, professeure émérite à la Harvard Business School, auteure de L'âge du Capitalisme de surveillance

Contact presse : medias.europe2022fr@dgtresor.gouv.fr